Perspectives

N°21/333 – 19 octobre 2021

ESPAGNE – La dépense sociale très présente dans le budget 2022

Le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi sur les budgets généraux de l'État pour 2022, dans le cadre d'une expansion forte de l'activité : le gouvernement s'attend à ce que le PIB augmente à un taux de 6,5% cette année et de 7% l'année prochaine, ce qui continuera à stimuler les recettes après le rebond observé au S1 2021.

Nos prévisions de croissance sont plus prudentes, à 4,7% et 6%, en raison des incertitudes toujours présentes sur l'emploi et leur éventuel impact sur la consommation et la capacité d'absorption des fonds européens. Selon les prévisions du gouvernement, les augmentations des dépenses sociales et des investissements seront compatibles avec la réduction du déficit, lequel devrait s'établir à -8,4% en 2021 et à 5% à la fin de l'année prochaine ; soit moins de la moitié de son niveau 2020 (11%). La même trajectoire descendante devrait entraîner la dette publique, qui tombera à 119,5% du PIB cette année, pour se réduire davantage en 2022, à 115,1%. Compte tenu de nos prévisions de croissance plus modérées, nous tablons sur un déficit de 9,1% en 2021 et de 5,4% en 2022 et un ratio de dette/PIB qui continue sa progression en 2021, à 123,7% pour se réduire en 2022 à 122%.

Le projet prévoit une augmentation de 3,6% des dépenses sociales : selon le gouvernement, 59,8% du budget national hors fonds européens sont consacrés à l'investissement social. Les jeunes sont particulièrement visés, avec une hausse de 84,8% par rapport à 2021 dans les dépenses qui les concernent. Le montant alloué aux bourses d'études atteindra le chiffre record de 2,2 Mds € et le ministère de la Justice lancera un système de bourses pour les futurs juges, procureurs, ou avocats de l'administration de la Justice. L'objectif est la démocratisation de l'accès à ces emplois, qui nécessitent généralement des formations longues et coûteuses. La formation professionnelle disposera, quant à elle, de plus de 2 Mds €. Un soutien à l'émancipation et à l'accès au logement, *via* une aide directe de 250 euros par mois pendant deux ans en faveur des jeunes salariés de 18 à 35 ans à bas salaires, est également prévu. Par ailleurs, plus de 3 Mds € seront consacrés aux politiques du logement pour favoriser l'accès au logement et la construction, un montant sans précédent et supérieur de 46,3% à celui de 2021.

Principaux postes de dépenses	%, a/a (2022/2021)
Accès au logement et promotion immobilière	46,3
Administration financière et fiscale	3,0
Agriculture, pêche et alimentation	4,0
Commerce, Tourisme et PME	32,1
Culture	38,4
Défense	7,9
Chômage	-10,2
Service de la dette publique	-4,7
Éducation	2,7
Promotion de l'emploi	3,3
Gestion et administration de la sécurité sociale	33,5
Industrie et énergie	1,3
Infrastructures	3,2
Enquête civile	7,6
Justice	11,5
Autres actions économiques	25,7
Autres avantages économiques	1,7
Retraites	4,8
Politique étrangère	19,8
Santé	11,0
Sécurité citoyenne et institutions pénitentiaires	4,7
Services généraux	-23,3
Services sociaux et promotion sociale	18,3
Subventions au transport	3,9
Transferts vers d'autres administrations publiques	0,2

Le poste retraites augmentera de 4,8% pour atteindre 171,2 Mds €. La revalorisation des 9,6 millions de pensions contributives sera fixée sur la base de l'Indice des Prix à la Consommation moyen enregistré au mois de novembre. Les 449 724 pensions non

Ticiano BRUNELLO
ticiano.brunello@credit-agricole-sa.fr

contributives augmenteront de 3% l'année prochaine et le budget disponible pour les soins aux personnes dépendantes augmentera de 23,3%.

Les charges de personnel de l'administration publique augmentent de 3,4% par rapport à 2021. C'est le résultat de l'augmentation de 2% de la rémunération des 2,7 millions d'employés publics et de la hausse des postes dans la fonction publique. Le budget de la santé a crû de 11%, à 5,4 Mds €, après avoir augmenté de plus de 75% l'année précédente ; et celui alloué à l'éducation progresse de 2,6% pour dépasser également les 5 Mds €.

Les budgets allouent 13,3 Mds € à la recherche, au développement, à l'innovation et à la numérisation. C'est le plus gros montant jamais enregistré. Il représente une augmentation de 7,7% par rapport au budget de 2021 et double pratiquement (+ 88,50 %) celui de 2020. Les budgets approuvés par le gouvernement pour l'année 2022 comprennent les 27,6 Mds € que l'Espagne recevra du Next Generation EU en 2022. 19,8% et 19,6% iront respectivement à l'industrie et à l'énergie ainsi qu'à la R&D et à la digitalisation. Un investissement de 3,2 Mds € est prévu pour la politique industrielle, 2,8 Mds € dans le plan de réhabilitation des logements et de régénération urbaine, 2,2 Mds € pour la mobilité durable et 1,6 Md € dans la transition énergétique.

En 2022, les recettes devraient croître de 8,1% par rapport à 2021, pour dépasser 232 Mds €. Le budget prévoit la mise en place d'un taux minimal d'imposition de 15% sur les sociétés. L'impact fiscal de cette mesure est estimé à près de 400 millions € en 2023 et touchera environ un millier de grandes entreprises. L'amélioration économique permettra une augmentation des principaux postes des recettes tels que l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la TVA et l'impôt sur les sociétés.

Pour plus d'informations, consultez la publication Espagne – Scénario 2021-2022 : redressement de l'économie plus lent qu'ailleurs

Article publié le 15 octobre 2021 dans notre hebdomadaire Monde – L'actualité de la semaine

Ticiano BRUNELLO
ticiano.brunello@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
14/10/2021	Espagne – Scénario 2021-2022 : redressement de l'économie plus lent qu'ailleurs	Espagne
14/10/2021	Allemagne – Scénario 2021-2022 : une reprise perturbée par les pénuries et difficultés d'approvisionnement	Allemagne
14/10/2021	En Inde, la politique gagne les révoltes paysannes	Inde
13/10/2021	Ukraine – Lente progression vers le niveau d'avant-crise	PECO
12/10/2021	Zone euro – Consommation et investissement des ménages en hausse au T2, les entreprises commencent à se désendetter	Zone euro
08/10/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
07/10/2021	Fintech Outlook T3 2021 – La belle vie !	Fintech, banque
07/10/2021	Corée du Sud – Tout schuss	Asie
06/10/2021	France – Scénario 2021-2022 : vax, et ça repart !	France
05/10/2021	Zone euro – La hausse de l'inflation enclenchera-t-elle la boucle prix-salaires ?	Zone euro
05/10/2021	Monde – Scénario macro-économique 2021-2022 : qui de l'œuf ou de la poule...	Monde
01/10/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques
12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques :** Robin Mourier

Secrétariat de rédaction : Christine Chabenet

Contact: *publication.eco@credit-agricole-sa.fr*

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :
Internet : https://etudes-economiques.credit-agricole.com/
iPad : application Etudes ECO disponible sur App store
Android : application Etudes ECO disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.